

QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LA COVID-19 ET LA SANTÉ OCULAIRE ET AUDITIVE

Question	Réponses
<p>Que peut-on faire en cas d'urgence oculaire et auditive pendant la COVID-19 ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de la riposte à la COVID-19, la plupart des établissements de santé ont réduit la prestation de services de santé de routine. • En cas de situation d'urgence critique pour la santé oculaire ou auditive, telle que l'apparition soudaine d'un œil rouge ou l'aggravation de l'état des oreilles, une blessure aux yeux ou aux oreilles, une diminution soudaine de la vision ou de l'audition, une douleur intense aux yeux ou aux oreilles et la présence de corps étrangers dans les yeux ou les oreilles, appelez l'agent de santé pour une consultation ou une évaluation.
<p>Les personnes souffrant déjà de problèmes oculaires ou auditifs sont-elles plus susceptibles de contracter la COVID-19 ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes souffrant de problèmes oculaires ou auditifs ne sont pas plus susceptibles de contracter la COVID-19 que le reste de la population. Les personnes souffrant de certaines maladies non transmissibles, comme le diabète, peuvent présenter des troubles oculaires, preuve que la maladie n'est pas sous contrôle. Celles souffrant de comorbidités préexistantes telles que le diabète, le cancer, les problèmes cardiaques, les maladies respiratoires chroniques, etc. sont susceptibles d'avoir des résultats plus graves si elles contractent le virus. • De nombreux problèmes de santé oculaire et auditive sont liés à l'âge et surviennent chez les personnes âgées. Cette tranche d'âge présente une probabilité accrue de maladie grave si elle est atteinte de COVID-19.
<p>Comment éviter de contracter la COVID-19 en cas d'urgence oculaire ou auditive ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter par téléphone un agent de santé pour qu'il évalue votre état de santé et détermine s'il est nécessaire de vous rendre dans un établissement de santé. • Respecter une distance sociale d'un mètre. • Porter un masque non médical en fonction de votre évaluation des risques. • Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool, si on en a un. Toujours éviter de se toucher le visage.
<p>La consultation à distance pour les problèmes oculaires et d'audition est-elle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il est efficace d'écarter les problèmes oculaires ou d'auditifs urgents grâce aux consultations à distance.

efficace pour éviter
de se rendre dans les
établissements de
santé ?

- Il est efficace d'obtenir des conseils concernant la poursuite du traitement pour les affections des yeux et des oreilles et le suivi.
- Il est efficace d'actualiser ses connaissances sur la COVID-19 et les problèmes oculaires et auditifs.